

13 juillet 2013 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'Ordre national du mérite, à Paris le 13 juillet 2013.

Monsieur le grand Chancelier.

Mesdames et Messieurs,

Cest un jour important que de célébrer un anniversaire la veille dun 14 juillet. Ce nest pas nimporte quel anniversaire puisque cest le 50ème de lOrdre nationale du mérite.

Le 14 juillet est le jour qui est dédié au service de la patrie et ce sera létat desprit de nos soldats lorsquils défileront demain. Le 14 juillet est aussi un jour qui consacre lengagement. Lengagement peut être militaire, il peut et même, il doit être aussi civil. Cest le sens de la célébration du 50ème anniversaire de votre ordre. Le mérite national est lun des plus beaux symboles du dévouement, en tout cas il le récompense.

Lexposition qui ma été présentée et jen félicite les organisateurs, en loccurrence lorganisatrice illustre la jeunesse de cet ordre et la volonté de deux hommes vous les avez rappelés mon Général deux généraux aussi. Cest-à-dire dabord le Général CATROUX qui a eu cette volonté déjà exprimée sous la IVème République, mais un régime finissant ne pouvait pas avoir la capacité de décider, et ensuite qui convainc le Général de GAULLE qui lui-même en décide.

Je veux également rendre hommage à deux autres personnalités. Jean CARDOT qui a prêté luvre maitresse de lexposition, cest-à-dire la maquette en plâtre de la statue du Général de GAULLE qui se situe sur les Champs-Elysées. Françoise BRANCA qui a mis à la disposition du musée les archives de Max LEOGNANY, son père, dessinateur de la décoration du mérite.

LOrdre national a donc 50 ans et lorsque le Général de GAULLE en fait le choix et décide de sa création, il souhaite à travers cette distinction, consolider lunité nationale cinq ans après la fondation de la Vème République. Il veut également créer une forme dadhésion à lesprit de la République mais aussi de la patrie. Comme la Légion dhonneur quand elle fut fondée par BONAPARTE, lordre de la Libération lorsquil fut créé après la tourmente de la guerre et de loccupation, le mérite lui devait insuffler une nouvelle énergie au régime qui se mettait en place et donc, à la Vème République.

Le Général de GAULLE a signé trois objectifs à lOrdre national du mérite.

Le premier était de donner des exemples à la nation, cest-à-dire des visages aux valeurs de la République. LOrdre national devait être conçu comme une forme démulation. Ses récipiendaires, dont le nombre vous lavez rappelé sélève à plus de 306 000 depuis la création, devaient donner limage de ce que représente lesprit civique de notre pays. Le mérite national encourageait les citoyens à donner le meilleur deux-mêmes, quels que fussent les services quils avaient pu rendre. Le deuxième objectif assigné à lOrdre national du mérite était de simposer comme une reconnaissance de la France dans toutes ses dimensions £ cest-à-dire de représenter les forces vives du pays à commencer par la parité, même si elle a mis du temps avant de sétablir, convenons-en. Jy suis donc particulièrement attentif et sil avait fallu néanmoins plus dun demisiècle à la Légion dhonneur pour accueillir une femme, la première en la personne de Marie-Angélique DUCHEMIN, grand nom de la Révolution française je rappelle que les femmes étaient présentes dès la première promotion du mérite et je salue ici la mémoire de la pianiste Marguerite LONG qui fut donc la première citoyenne française à accéder en 1965 à la dignité de Grand-Croix dans un ordre national.

Diversité des des générations quesi Dans la dernière promotion. La plus ioune récipiendaire

promotion, des generations aussi. Dans la derniere promotion, le plus jeune recipiendaire avait 31 ans. Cétait le champion de handball Michaël GUIGOU. Le plus âgé comme quoi lordre permet de laisser espérer jusquà la fin même de lexistence 94 ans, Emile REINBOLT, ancien combattant et responsable associatif. Je souhaite que cette diversité se retrouve dans les promotions, que les forces de la jeunesse soient davantage reconnues et mieux honorées. Cest la jurisprudence qui a fixé la règle de 15 ans de service pour pouvoir être distingué par l'Ordre national du mérite. Je souhaite que nous revenions à la lettre du Code -jen fais donc la proposition au Conseil- qui impose 10 ans de service. Cela ne va pas être un abaissement du niveau mais au contraire une stimulation pour les jeunes générations à pouvoir prétendre à un ordre national. Je ne parle pas simplement des sportifs qui sont souvent ceux auxquels on pense pour une distinction à un âge précoce, je pense aussi à toutes celles et à tous ceux qui servent à un moment la France et dont la valeur nattend pas le nombre des années.

La diversité, cest aussi celle des activités professionnelles qui ont toutes leur importance, leur dignité, leur histoire. Cest loccasion de saluer les meilleurs ouvriers de France qui nous ont préparé je pense la collation qui nous attend et dont beaucoup sont membres de l'Ordre national. Je sais monsieur le grand Chancelier que vous êtes également leur président dhonneur, comme sil y avait un forme de cohérence dans les activités.

Diversité enfin, dans les conditions sociales £ cest-à-dire dans les origines. LOrdre national du mérite est une distinction, mais une distinction nest pas une hiérarchie, nest pas une séparation. Cela doit être une véritable égalité dans l'accès à lhonneur, à la reconnaissance, à la récompense. Tous nos concitoyens, quels que soit leur place dans la société, doivent pouvoir penser quà un moment elle peut les récompenser par un acte de bravoure, par un acte de générosité. Je pense à cet instant à la tragédie de Brétigny-sur-Orge et où au-delà de ce quont fait les services de secours, ce quont pu faire immédiatement les médecins, les infirmières qui se sont projetés immédiatement sur les lieux, de ce quont pu faire les cheminots il y a eu aussi des femmes et des hommes qui sont venus prêter leur concours, porter assistance, être utiles sans quil leur soit demandé quoi que ce soit, sans quils soient venus chercher quoi que ce soit. Ce sont aussi ces actes là quil convient de saluer. Cest le rôle de lOrdre national du mérite que de pouvoir distinguer, cest-à-dire aller chercher ceux qui nont rien demandé et qui a un moment ont donné, ont eu le sens du sacrifice, tout simplement de la solidarité. Ce que jappelle plutôt la fraternité. Votre ordre doit être aussi celui de la République dans toutes ses dimensions.

LOrdre national du mérité a trouvé sa juste place ce nétait pas facile à côté de lordre qui paraissait plus prestigieux, la Légion dhonneur, permettant à celle-ci et cétait lobjectif du Général de GAULLE de réduire ses effectifs et de conserver tout son prestige dêtre la première distinction nationale.

La Légion dhonneur, lOrdre national du mérite participent au même objectif : être une source dexemplarité pour celles et ceux qui accompagnent les récipiendaires, les ont suivis dans leur parcours et peuvent les trouver chaque fois sur leur route comme des modèles.

Comme président de la République, jai eu loccasion de remettre à plusieurs reprises les insignes de lOrdre national du mérite à des militaires, à des civils. A chaque fois, lorsque jévoque le parcours des récipiendaires, je mesure ce que signifient, ce quexigent des existences dévouées au progrès, au rayonnement de notre pays, au service des autres. A chaque fois je vois sur les visages, lorsque sont rappelés un certain nombre dactes qui ont fondé une vie, lémotion dêtre reconnu à un moment par la République devant les proches, devant la famille. Ce moment irremplaçable où tous se retrouvent derrière celui qui est ainsi distingué. Cest une fierté pour celui ou celle qui reçoit cette récompense, cest une fierté pour la famille, cest une fierté aussi pour lensemble de la communauté nationale.

Ce ruban bleu qui a été choisi par le Général de GAULLE jen ai eu ici confirmation en lisant les textes officiels réunit le passé et lavenir. Il est un trait dunion entre tous ceux qui ont déjà été reconnus pour leur mérite et dautres qui attendent de recevoir cette distinction. Ce ruban bleu qui demain se déploiera sur la Place de la Concorde, porté par des jeunes engagés dans le service civique, est un beau symbole.

Ce service civique qui connait un succès sans quil soit dailleurs possible dy répondre autant que

nous le voudrions, tant il y a de demandes et tant les contraintes budgétaires nous empêchent de leur faire à chaque fois le meilleur accueil est aussi un service qui mérite dêtre reconnu et distingué. Voilà pourquoi il était important quil porte le ruban bleu.

Mesdames et Messieurs, je veux saluer ce que vous faites pour cet ordre, saluer tous ceux qui en ont été membres et qui le sont encore.

Vive lOrdre national du mérite. Vive la République et vive la France.